



PREAVIS 13/2019

Demande de crédit de CHF 75'017 pour la finalisation de l'étude et le suivi des travaux de la confortation des parois au lieu-dit « Sous les Roches »

Délégué municipal : M. Dominique Gafner

Au Conseil communal de Saint-Cergue

Monsieur le Vice-Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

1. But

Le présent préavis a pour but de financer deux phases des futurs travaux de sécurisation « Sous les Roches », la première phase sera une enquête complémentaire (suite du préavis 02-2014). Elle aura pour but d'autoriser la Municipalité à finaliser le montant des coûts réels pour le préavis final des travaux (travaux de tiers à chiffrer). La deuxième phase servira quant à elle à prendre toutes les mesures pour débiter le chantier et d'en assurer son suivi durant toute la durée des travaux afin de sécuriser de façon pérenne les parois au lieu-dit « Sous les Roches, chemin des Couteaux ».

2. Exposé des motifs

Lors de l'élaboration des cartes des dangers naturels, il s'est avéré qu'une étude avait déjà été effectuée en 1997 mais qu'aucune suite n'y avait été donnée.

L'étude s'est effectuée en deux phases :

- Phase 1 : Analyse des dangers avec description des mesures envisagées et devis estimatif des travaux
- Phase 2 : Analyse des risques et rédaction

Suite au préavis 02-2014 (étude de faisabilité), aux diverses séances d'échanges avec le canton, le bureau Karakas & Français SA, les propriétaires des parcelles concernées et au présent préavis, nous pourrions bientôt passer à la phase concrète du projet, c'est-à-dire, la sécurisation physique des parois définies comme zones à risques. En effet, suite au préavis 02-2014, le rapport et l'étude du bureau Karakas & Français SA nous proposaient 3 variantes possibles afin de sécuriser de manière appropriée chaque parcelle identifiée et selon son degré de dangerosité pour rentrer dans les critères respectant les normes exigées afin de pouvoir bénéficier des subventions cantonales et fédérales. Fort de cette étude il a été décidé, d'entente avec les propriétaires, le canton et le bureau Karakas & Français SA de choisir la variante n°2 qui respecte à 100 % les critères demandés afin de toucher les subventions maximales, qui pour rappel s'élèvent à 70 % des coûts imputables, soit 35 % le canton et 35 % la confédération.

Ce préavis est nécessaire et servira, comme mentionné plus haut, à finaliser les coûts exacts non définis à ce jour de la sécurisation proprement dite (abattages d'arbres utiles et nécessaires pour les travaux, chemin d'accès, etc) et d'en établir les coûts réels afin de vous présenter le préavis d'exécution de l'ensemble des travaux pour le conseil communal de décembre 2019, coûts des travaux « estimés » à ce jour à CHF 1'031'107.- hors subventions.

Coût de l'organisation et du suivi des travaux, selon offre:

	CHF
Phase 32 : Rédaction du rapport projet d'ouvrage selon les normes IFOR-DN	12'283
Phase 33 : Elaboration du dossier de mise à l'enquête	7'739
Phase 41 : Elaboration des textes de soumission relatifs aux travaux avec ses conditions particulières, comparaison des offres et proposition d'adjudication	8'768
Phase 51 : Préparation de séances de coordination avec l'entreprise, détermination et implantation des travaux sur les lieux et directives d'exécution	5'160
Phase 52-53 : Participation au suivi des travaux, séances de chantier y compris procès-verbaux, contrôle des métrés, contrôle facture, rédaction du rapport final selon la directive IFOR-DN relative aux ouvrages de protection et mise à jour des cartes de dangers, des cartes d'intensités après travaux et cadastre des ouvrages	34'187
Rabais 10 %	-6'813
Frais de déplacement	2'759
TVA exclue 7,70 % CHF 64'082.85 : CHF 4'934	4'934
Divers imprévus, arrondi	6'000
Total TTC	75'017

3. Financement

Le coût de l'étude sera financé par la trésorerie courante, amorti sur une année.

4. Conclusion

Au vu de ce qui précède, nous avons l'honneur de vous prier, Monsieur le Vice-Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le conseil communal de Saint-Cergue,

- Vu le préavis de la Municipalité No 13/2019
- Ouï le rapport de la commission chargée d'examiner cet objet,
- Attendu que ce dernier a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

DECIDE

- **d'accorder** à la Municipalité un crédit de CHF 75'017 pour la finalisation et le suivi des travaux de la confortation des parois au lieu-dit « Sous les Roches »,
- **de financer** l'étude par la trésorerie courante,
- **d'amortir** l'étude sur une année.

Ainsi délibéré en séance de Municipalité du 26 août 2019

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

Pierre Graber



La Secrétaire

Joëlle Carriot